

Affaire suivie par Denis Prince (06 70 37 58 23)

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER  
SAINT-JULIEN/SAINT-AMÂTRE DU 14 NOVEMBRE 2014**

L'Assemblée de quartier Saint-Julien/Saint-Amâtre s'est tenue le 14 novembre, à 19h, dans la salle de conférences de la salle Vaulabelle.

**Etaient présents**

**Guy Férez**

**Guy Paris**

**Yves Biron**

**Martine Millet**

**Dominique Avrillault**

**Jean-Luc Burzynski**

**Philippe Durand**

**Patrice Divry**

**Ghislaine Le Roy**

**Emmanuel Racine**

**Laurent Develle**

**Frédéric Baulu**

**Viviane Willems-Picq**

Maire d'Auxerre

1<sup>er</sup> Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie de proximité.

Élu référent en charge du quartier

Élue en charge du quartier

Présidente du Conseil de quartier

Représentant à la Commission de quartiers

Suppléant à la Commission de quartiers

Suppléant à la Commission extra-municipale de la circulation

Représentante à la Commission extra-municipale de la circulation

} Membres du Conseil de quartier

et 84 habitants

**Ordre du jour :**

1. Présentation des travaux et animations du Conseil de quartier
2. Communication de Monsieur le Maire et perspectives 2015
3. Échanges avec les habitants
4. Renouvellement du Conseil de quartier

L'Assemblée est ouverte par Guy Paris. Il rappelle la politique de démocratie de proximité souhaitée depuis 2002 par Monsieur le Maire. La création des 11 Conseils de quartiers a marqué la volonté d'être à l'écoute des préoccupations des habitants. La mise en place d'Allô Mairie a permis d'apporter des réponses rapides aux demandes des citoyens, permettant aussi aux Conseils de quartiers de se consacrer davantage aux projets collectifs.

Durant la dernière campagne électorale, il est apparu que les concitoyens connaissaient mal les élus municipaux, il convenait donc de renforcer la présence de ceux-ci dans les quartiers. Un nouveau dispositif vient compléter les deux premiers : l'élu référent. L'un des deux élus municipaux membres de chaque Conseil de quartier est désigné par arrêté du Maire. Pour le quartier des Piedalloues, il s'agit d'Yves BIRON.

Le rôle de l'élu référent consiste à recueillir les demandes des habitants de son quartier, collectives ou personnelles, de les transmettre pour action et d'en assurer le suivi. Il est le garant de l'aboutissement des demandes et fournit, en cas d'impossibilité, les raisons techniques, réglementaires ou financières. Il apporte également soutien, écoute et fait remonter à l'Adjoint à la démocratie de proximité toutes les remarques et suggestions des habitants.

Pour ce faire, l'élu référent tiendra des permanences mensuelles, qui seront annoncées dans la presse locale et municipale et pourra aussi organiser des déambulations dans le quartier avec le Conseil de quartier.

Ses permanences se dérouleront généralement une fois par mois, un samedi entre 10h et 12h. La première aura lieu le samedi 13 décembre, salle Anna de la Maison Paul-Bert.

## **1 - Présentation des travaux et animations du Conseil de quartier**

La présidente présente les membres du Conseil de quartier.

Afin de compléter le document de bilan distribué aux participants, elle précise les points suivants :

Le quartier Saint-Julien/Saint-Amâtre est très étendu. De l'Yonne jusqu'au nouveau quartier de Grattery, seule la coulée verte constitue un élément fédérateur.

Le Conseil de quartier a tenté plusieurs actions afin de permettre une rencontre de l'ensemble des habitants du quartier : le repas dans le parc de l'Arborétum a rencontré peu de succès. Cependant le vide-greniers organisé le 3<sup>ème</sup> dimanche de septembre semble trouver sa place dans les manifestations municipales.

Ce quartier est traversé par des axes de circulation très fréquentés et rendent la vie des riverains difficile (mauvais état des chaussées, bruit, difficultés de circulation, pollution, sécurité...).

Le square Saint-Amâtre : 3 phases terminées. Il accueille déjà de nombreux enfants et leurs parents.

Projet : « city-stade » et mobilier urbain. Plusieurs demandes du Conseil de quartier ont concerné ce secteur (implantation d'un arrêt de bus, d'un panneau d'information, nettoyage du chemin de Champlys, pose de ralentisseurs). Il semblerait important de permettre un accès facile à la Coulée verte depuis le chemin de Champlys.

D'autre part, depuis la fin des travaux de l'IME, la circulation est plus calme. Les gens du voyage arrivés récemment semblent s'intégrer tranquillement.

Dans le secteur de la place de l'ancienne gare Saint-Amâtre, le skate parc est régulièrement utilisé et semble donner satisfaction.

Enfin, depuis quelques mois, les réunions du Conseil de quartier se tiennent dans les locaux de la Résidence des Jeunes de l'Yonne. Jean-François Marck, directeur de l'établissement, souhaite ouvrir l'établissement sur la ville et participer à la vie du quartier. La présidente souhaite le remercier de l'accueil chaleureux qu'il réserve au Conseil de quartier.

Enfin, elle présente un montage de photographies du quartier.

## **2 - Communication de Monsieur le Maire et perspectives 2015**

Monsieur le Maire salue le travail et l'engagement des membres du Conseil de quartier puis il donne la parole à la salle.

### 3 - Échanges avec les habitants

Sujet	Question ou commentaire	Éléments de réponse
Le ru de Vallan	Il sert souvent de lieu de dépôt d'ordures ménagères.	Le Maire déplore cet état mais que faire contre les incivilités. Il donne comme information que depuis peu, la gestion des milieux aquatiques est de la compétence de la Communauté d'Agglomération. Afin de conduire des actions pédagogiques, les habitants seront informés de ces compétences nouvelles ainsi que des missions de la police de l'eau.
Pont de la Coulée verte sur le chemin de Bouffaut	La végétation se développe entre les pierres.	Le Maire prend note mais demande à vérifier si cette partie du pont appartient au domaine privé avant d'intervenir.
Arborétum	Est-il toujours question de construire un bassin d'orage dans l'Arborétum ?  Projet de parking le long de la rue Rantheaume  La sécurité des enfants n'est pas assurée, rue Rantheaume	Le Maire répond qu'aujourd'hui il n'y a pas vraiment de risque et donc pas d'urgence à développer ce projet.  Le Maire déclare qu'il n'est pas question de détériorer ce site de qualité.  Le Maire répond qu'il est prévu de terminer la clôture du parc.
Rue Rantheaume	Manque de passages piétons	Le Maire demande à la Direction des Services Techniques de vérifier ce point.
Travaux rue Gérot	Pourquoi un sens unique ?  La piste cyclable à double sens sera dangereuse.	Le Maire répond que la mise aux normes des trottoirs afin de les rendre accessibles et que la création de la piste cyclable ne permettent plus le stationnement ainsi que la circulation à double sens. Un point sur le fonctionnement sera fait après plusieurs mois d'utilisation.
Déjections canines	Quelle intervention de la ville ?	Le Maire informe qu'une action test a été conduite sur les quais avant d'être étendue à l'ensemble de la ville. Cependant, ces interventions sont difficiles et peu efficaces.
Avenue de la Puisaye	Trottoirs en mauvais état, arbres morts, route défoncée	Le Maire répond qu'il y a nécessité d'une répartition des interventions sur l'ensemble de la commune.
Lotissement de la Coulée verte	Rue de la Faïencerie, l'éclairage public et les revêtements de chaussées ne sont pas encore réalisés. L'accès à l'avenue Pierre-Larousse est particulièrement dangereux.	Le Maire reprend les éléments qu'il vient de mentionner et annonce qu'un programme de remplacement de l'éclairage public est en cours. Il acquiesce que ce carrefour est effectivement très difficile à aménager. Les services de la ville étudient ce point.
Démocratie de proximité	Ce dispositif peut-il évoluer et permettre aux citoyens d'émettre des avis sur trois domaines : - accès aux services publics - accès aux soins - les choix difficiles liés à la baisse importante des dotations de l'état.	Le Maire se déclare en complet accord sur l'évolution du dispositif et pense que les domaines de compétences des Conseils de quartiers sont susceptibles d'évoluer.

Fibre optique	Que faire ?	Le Maire annonce que la fibre optique sera déployée sur l'ensemble de la ville au cours des mois à venir et jusqu'en 2018. Il précise que chacun pourra choisir son fournisseur d'accès.
Rue du Carré-Pâtissier	Est-il possible de la refaire ?	Le Maire répond que la ville attend que le projet de restructuration de la Maison de retraite riveraine avance. La reprise de la chaussée se fera dans un deuxième temps.
Ancienne fonderie	Quel projet ?	Le Maire énonce que les projets se mettent en place lentement, qu'il faut trouver des investisseurs prêts à s'engager. C'est un projet sur 10 à 15 ans.

#### **4 - Renouveaulement du Conseil de quartier**

Il est demandé si les membres sortants souhaitent être candidats, cette même invitation est adressée aux habitants présents dans la salle.

Étant rappelé qu'il ne faut que 9 membres au Conseil de quartier et que 8 personnes se portent candidates, il n'est donc pas nécessaire de procéder au vote pour l'élection.

Sont élus : Laurent Develle, Ghislaine Le Roy, Philippe Durand, Emmanuel Racine, Jean-Pierre Laboureau, Monique Desnoyers, Valérie Masse, Renée Baudoin.

Fin de la réunion à 21h30.

Le Maire,

**Guy FERREZ.**